

# MERLINES MAG



JANVIER 2023 NUMÉRO 15

## Merlinoises, Merlinois,



L'année 2022 s'achève dans un contexte bien morose : la crise sanitaire liée à la COVID n'est toujours pas derrière nous, la guerre en Ukraine fait rage menaçant plus que jamais l'Occident et notre démocratie.

Les coûts de l'énergie explosent, les motifs de mécontentement et de conflits sociaux sont nombreux : inflation galopante, réforme des retraites ...

Malgré tout, nous devons penser à préparer l'avenir, même si les budgets des petites communes rurales comme la nôtre sont de plus en plus contraints.

C'est ainsi que de nombreux projets vont voir le jour dans les années à venir, en lien avec le choix de sobriété énergétique que nous avons fait voici déjà plusieurs années.

Notre première démarche a été la réduction de l'éclairage public qui nous a permis de diminuer la consommation d'énergie et donc de contenir les coûts qui lui incombent.

Nous allons poursuivre notre engagement en renforçant l'isolation de nos bâtiments communaux, puis nous remplacerons les chaudières fioul par une chaufferie bois commune à plusieurs structures.

Nous continuerons bien entendu les travaux de réfection des routes, même si beaucoup d'entre elles ont déjà pu en bénéficier au cours des années précédentes.

D'autres projets concernant l'accueil de nouveaux arrivants sur notre territoire sont en cours.

Notre Maison de Santé regroupe aujourd'hui 12 professionnels de santé et nous avons des raisons de croire à l'arrivée de nouveaux au cours de l'année 2023.

Je terminerai en ayant une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté en 2022.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023.

Bonne lecture à tous !



# **PLANIFICATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA PERIODE 2022-2023**

En ces périodes difficiles, l'heure est aux économies d'énergie et à la transition énergétique.

Nous avons le devoir de nous adapter au plus vite aux changements qui s'imposent à nous et qui deviennent de plus en plus nécessaires face à un contexte international difficile.

Dans cet objectif, nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux par le cabinet LAI.

Cette L'ordre d'intervention sera le suivant :

1. 2023 : école (bâtiment le plus énergivore de tous).
  - Installation d'un système de régulation de la chaudière par l'entreprise TINET de Giat
  - Changement de toutes les fenêtres

**Coût prévisionnel des travaux** : 64 000€ HT

## **Plan de financement** :

- ✓ Conseil Départemental 40%
- ✓ Etat (DETR) : 40%
- ✓ TOTAL : 80%



2. 2024 : mairie et la salle des fêtes
  - Isolation extérieure

**Coût prévisionnel des travaux** : 80 000€ HT

## **Plan de financement** :

- ✓ Conseil Départemental 40%
- ✓ Etat (DETR) : 40%
- ✓ TOTAL : 80%



3. 2025 : mairie, salle des fêtes, poste
  - Installation d'une chaudière bois unique (la chaudière de la salle des fêtes a déjà 40 ans et menace de tomber en panne)

## **Plan de financement** :

- ✓ Conseil Départemental : 40%
- ✓ ADEM : 30 000€



## Logements adaptés

Nous avons depuis 2014 un projet de logements adaptés sur des terrains achetés par la commune à cet effet, situés derrière la chapelle, face à l'EHPAD Le Chavanon.

Ce projet avait été confié à Corrèze Habitat dès 2015. Force est de constater que 7 ans plus tard et malgré le soutien de 5 sous-préfets successifs, rien n'a bougé.



Nous avons aujourd'hui décidé de rompre officiellement notre partenariat avec ce Bailleur Social qui a fait preuve d'une force d'inertie considérable sur le dossier, et avons fait appel à la concurrence. La société POLYGONE a répondu favorablement.

L'équipe municipale a déjà rencontré la société POLYGONE en présence de Mme la Sous-Préfète, d'un représentant de la DDT, et du Syndicat de la Diège en charge de réaliser la voirie et les réseaux afférents qui resteront à la charge de la commune.

Un bail emphytéotique couvrant une période de 55 ans sera signé avec cette société qui gèrera la construction et le fonctionnement de 10 pavillons de type T2, T3, et T4 avec une mixité intergénérationnelle, tels qu'à Saint-Ybard ou Perpezac-le-Noir.

Le dossier sera déposé en 2023 auprès de la DDT pour un début des travaux prévu en 2024.



## Inauguration des travaux de l'église

Depuis le début de notre mandat, d'importants travaux ont été réalisés à l'église de Merlines-bourg.

Pour rappel :

- I. Le circuit électrique a été entièrement remplacé et un chauffage électrique moderne (lustres chauffants) a été installé par Mr Drago électricien merlinois.



### Coût des travaux :

- 18 655€ TTC

### Plan de financement :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental : 60% soit 11 193€

### Reste à charge pour la commune : 7 462€

- II. Le tabernacle et les vitraux ont été restaurés, des raquettes (grilles de protection des vitraux) ont été installées. Ces travaux ont été réalisés par Mrs Peyresaubes et Basset, artisans spécialisés dans la restauration de patrimoine.



### Coût des travaux :

- 12 661€ TTC

### Plan de financement :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental : 60% soit 7 597€
- ✓ Fondation du patrimoine et donateurs privés : 3 423,10€ (hors frais de gestion de 110,70€)

Reste à charge pour la commune : 1 640,90€ soit un reste à charge inférieur à 13%

- III. Le chasublier, meuble de valeur de la sacristie, a été restauré par Mr Peyresaubes, ébéniste spécialisé.



### Coût des travaux :

- 6 840€ TTC

### Plan de financement :

Subvention du Conseil Départemental : 60% soit 4 104€

### Reste à charge pour la commune : 2 736€

- IV. Le reliquaire monstrance, classé et de grande valeur, a été pris en charge à des fins de restauration par un artisan lyonnais, Mr Crevat.

### Coût des travaux :

- 3 470€ TTC

### Plan de financement :

- ✓ Subvention du Conseil Départemental : 10% soit 347€
- ✓ Subventions de la DRAC: 50% soit 1 735€

### Reste à charge pour la commune : 1 388€

- V. L'agent communal a réalisé une cloison dans la sacristie pour protéger le chasublier de l'humidité, avant que celui-ci ne réintègre son emplacement.
- VI. Des travaux de peinture ont été effectués bénévolement par Mr Gilou Jazeix. Des volontaires se sont chargés du ménage à la fin des travaux. Nous les remercions tous chaleureusement.



## Messe célébrée par Monseigneur l'évêque de tulle.

Monseigneur l'évêque de Tulle, Francis Bestion, est venu le 15 octobre célébrer un office dans notre église à l'occasion d'une visite pastorale, en compagnie de l'abbé Bertrand d'Elloy.

A cette occasion, tous deux nous ont fait part de leur vive satisfaction en constatant ces importants travaux d'entretien et de rénovation de notre patrimoine culturel religieux.



## Lotissements

La vente du dernier lot du lotissement des Badhias en passe d'être réalisée, il fallait penser à l'avenir et rendre possible la construction de nouvelles habitations.

Si de nombreux emplois sont présents sur notre territoire (CHPE, TOLOMEI, Aire du Chavanon, Fondation Jacques Chirac, EHPAD, ...), l'offre de logements pour accueillir de nouveaux habitants est, en effet, trop rare. Nous nous devons d'engager une réflexion sur l'attractivité de notre commune.



C'est ainsi que la création du Lotissement des Rouchauds est en cours. Des études de sol ont déjà été réalisées. Une extension du réseau d'eau sera effectuée en 2023 par le Syndicat de la Diège.

Deux premiers lots seront d'abord réalisés en bordure de la route de l'Ancien Dépôt. Ensuite, une dizaine d'autres lots seront viabilisés et une voirie sera créée entre l'avenue de Savennes et la route de l'Ancien Dépôt.

## Voirie

L'année 2022 a été consacrée à la réfection de la Petite Ruelle. Les travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA.

### Coût des travaux :

- 36 117,12 € HT



### Plan de financement :

- ✓ Subventions 2022 du Conseil départemental : 9 278,05€
- ✓ Subvention de l'Etat (DETR) : 14 446,84€

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS : 23 724,89€



### Prévision voirie 2023

Le conseil municipal prévoit pour l'année 2023 la réfection des voies suivantes :

- VC8 (Lagarde) : 2<sup>ème</sup> tranche
- VC6 « route du cimetière »

### Coût prévisionnel total des travaux :

- 121 717 € HT

### Plan de financement :

- ✓ Subventions 2023 du Conseil départemental : 10 000€ + 721,95€ (reliquat 2022)
- ✓ Subvention de l'Etat (DETR) : 22 364,28€

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS : 33 086,23€

## Ecole Primaire

Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Eygurande-Merlines se maintiennent cette année encore, avec 133 élèves qui fréquentent nos deux écoles.

L'organisation pédagogique est la suivante pour les 3 classes situées à Merlines :

Cycle 1				Cycle 3
P.S	M.S	M.S	G.S	C.M.2
18	10	6	19	20
Nathalie FERLANDA		Sylvie BACHELLERIE		Aline JULLIEN

Le personnel communal intervenant à l'école ainsi qu'à la cantine du collège est composé de :

- ➔ Céline BALLETT
- ➔ Leslie CONSENSOUZAS
- ➔ Nathalie PLANEIX
- ➔ Florence WILLOCQ / Priscillia MOHAMED



Mme Nathalie TROUBADY intervient également à l'école en tant qu'Assistante de Vie Scolaire rémunérée par l'Education Nationale.

Pour les parents qui le souhaitent, un service de garderie est mis en place chaque jour de 07H30 à 08h35 les matins et de 16H30 à 18H30 les soirs. Le prix du ticket de garderie est fixé à 1€.

Le prix du ticket de cantine est, quant à lui, fixé à 3 € à partir du mois de janvier 2023. La commune poursuit sa participation au financement des repas bio servis aux enfants.

A noter un changement parmi les employées communales : Mme Florence WILLOCQ nous quitte après de nombreuses années passées auprès des élèves. Elle rejoint la micro-crèche du CHPE. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à ses nouvelles fonctions.

Depuis le 3 janvier 2023, Mme Priscillia MOHAMED lui a succédé, rejoignant ainsi Mmes BALLET, CONTENTSOUZAS et PLANEIX.

## Collège René PERROT

Mr André ECHENE, principal du collège, a quitté le collège pour prendre sa retraite. Il a été remplacé au mois de septembre 2022 par Mr Thierry GIBOURET qui avait déjà exercé dans notre collège il y a quelques années.



## Réduction de l'Eclairage Public

Comme de nombreuses communes confrontées à l'explosion des coûts de l'électricité mais aussi dans une démarche soucieuse du respect de la biodiversité, nous avons décidé de réduire une nouvelle fois l'amplitude horaire de l'éclairage public.



Les lampadaires s'éteignent désormais à 22H00 et se rallument le matin à 7H00. Nous avons également choisi de ne garder allumé qu'un lampadaire sur deux. Une étude a été réalisée en ce sens en concertation avec le Syndicat de la Diège, afin de déterminer les points lumineux conservés.

Les illuminations de Noël ont également été réduites.



Ces mesures qui peuvent paraître drastiques aux yeux de certains, nous permettent de contenir les coûts de l'éclairage public qui auraient plus que doublé si nous avions choisi l'immobilisme.

De plus, dans le contexte actuel et face aux menaces de coupures tournantes d'électricité, nous ne pouvons rester sans aucune réaction.

Nous savons que l'immense majorité des Merlinoises et Merlinois ont saisi le sens de notre démarche et nous tenons à vous remercier toutes et tous pour votre compréhension et votre participation à l'effort national.

## **Acquisition d'une lame de déneigement**

Cette année, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle lame de déneigement, celle achetée précédemment en 2013 étant inadaptée car trop lourde, pour être utilisée par un tracteur.

C'est l'entreprise TINET de Bourg-Lastic qui a été retenue.

### **Coût de la lame :**

- 6 820€ HT

### **Plan de financement :**

- ✓ Subventions du Conseil départemental : 60% soit 4 092€
- ✓ Reprise de l'ancienne lame par l'entreprise TINET : 5 500€
- ✓ TOTAL : 9 592€

### **Reste à charge pour la commune : 0€**

La vente de l'ancienne lame ajoutée à la subvention du Conseil Départemental nous permettent d'avoir un solde positif de 2 772€.



## **Fauchage / Débroussaillage**

La convention concernant le fauchage/débroussaillage arrivant à échéance, nous avons lancé un appel d'offres pour trouver un prestataire assurant ces fonctions.

L'entreprise de Mr Régis MASSET succèdera à celle de Mr Cyril VERMILLARD.



## Deux centenaires alertes



Cette année, nous avons eu le plaisir de d'honorer deux centenaires résidant sur notre commune.

Nous avons reçu notre doyenne Mme Marie-Louise Lepetit le 15 mai 2022 pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Elle a soufflé ses bougies, entourée du Conseil municipal, d'amis et d'anciens élèves venus lui témoigner de leur attachement.

Six mois plus tard, le 10 décembre, le Conseil municipal a souhaité un joyeux anniversaire à Mme Renée Richin, centenaire elle aussi, entourée de ses amis, voisins et de toute sa nombreuse famille.



Ce sont d'excellents moments de convivialité que nous avons pu partager en leur compagnie.



## Cérémonies

### Cérémonie du 08 mai



La cérémonie du 08 mai a, cette année, eu un écho particulier en raison de la guerre en Ukraine.

Les horreurs de la guerre sont malheureusement plus que jamais d'actualité à nos portes et soulignent la fragilité de nos démocraties...



### Cérémonie du 14 juillet



### Cérémonie du 11 novembre



## Repas des aînés



Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire liée à la COVID, nous avons fait le choix d'organiser à nouveau le repas des aînés, moment de convivialité qui a permis à beaucoup de se retrouver autour d'une bonne table le dimanche 18 décembre.

Baptiste et Virginie ont préparé un repas très apprécié de tous et les adeptes de danse ont pu profiter du talent de Jean-Paul Léniard qui a animé cette journée festive.

Les fans de foot n'ont pas été oubliés, un écran leur projetant en direct la finale de la Coupe du Monde avait été installé !





Des colis préparés par les conseillers municipaux ont été distribués la veille aux personnes ne pouvant participer au repas, ou aux résidents des EHPAD.



## Site Internet

Un site Internet vient d'être créé pour la commune par un nouvel habitant, M Jérôme KROLIK, son entreprise Millevaches Informatique est basée à Merlines (1000vaches.fr).

Adresse site Mairie de Merlines: [www.merlines.fr](http://www.merlines.fr)



# Une marque pour booster l'attractivité du territoire

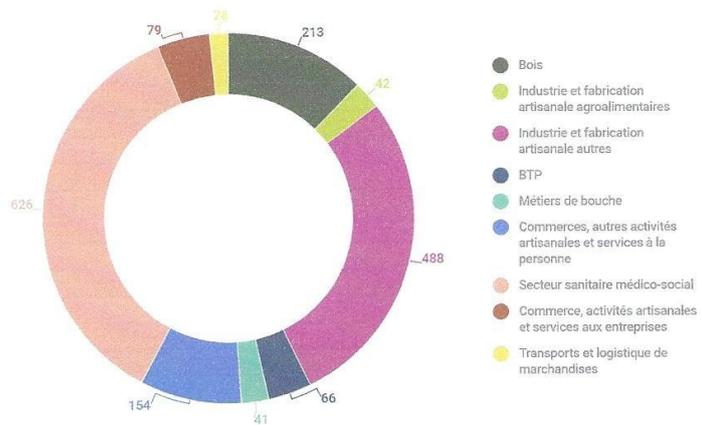
3 000 nouveaux actifs seront indispensables au territoire pour maintenir et développer son dynamisme dans les 10 prochaines années. La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du territoire (GPECT) menée début 2022 a permis d'identifier les filières qui recrutent et les profils recherchés. Attirer des actifs sur le territoire est un enjeu de taille et la marque naissante «Je suis Haute-Corrèze» peut permettre à chacun d'entre nous de faire rayonner son territoire et de le rendre attractif.

## 2022-2026 : nos entreprises vont recruter !

Entre février et juin 2022, Haute-Corrèze Communauté et les chambres consulaires ont mené une vaste enquête auprès des employeurs locaux pour recenser et anticiper leurs problématiques en termes d'emploi et de formation. Les résultats de cette étude dessinent des grandes tendances quant au développement économique du territoire pour les années à venir, notamment sur les perspectives de recrutement.

Malgré un contexte instable, nos entreprises restent optimistes quant à leur avenir et projettent des embauches pour les prochaines années. Trois secteurs s'imposent comme les «grands recruteurs» du territoire : le médico-social, l'industrie - fabrication artisanale et la filière bois.

Nombre d'embauches envisagées pour 2022-2026 par secteur d'activité\*



## «Je suis Haute-Corrèze», une nouvelle marque pour promouvoir ensemble notre territoire

Pourquoi une marque ? Pour se rassembler tous, acteurs de ce territoire, sous une même bannière. Pour exprimer notre identité, nos valeurs et leur donner un visage. Pour affirmer notre fierté de vivre ici. Pour «être Haute-Corrèze» et le faire savoir : à ceux qui passent, à ceux qui auront le coup de coeur et qui décideront de s'installer ici.

Pour cela, une identité visuelle a été créée. Elle se veut fidèle au territoire et à ses valeurs.

## Découvrez la légende de la Haute-Corrèze...



# Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal

Approuvé par le conseil communautaire le 8 décembre 2022, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal a connu plusieurs phases essentielles, au contact des élus locaux et de la population, depuis son lancement en mars 2017.



## Pourquoi est-il si important ?

### LE PLUI EST OBLIGATOIRE

- La loi ALUR impose l'élaboration d'un PLUI, **ce n'est pas un choix laissé aux EPCI ou aux communes**

### MIEUX VAUT PLUI QUE RNU

- Beaucoup plus de droits à construire demain
- **Le PLUI est modifiable, pas le RNU**
- **Au RNU, les maires signent les permis après analyse de l'Etat**

### LES LOIS SE DURCISSENT TOUS LES ANS

- La Loi Climat et Résilience restreint les futures urbanisation
- **Les PLUI démarrés après 2021 seront plus contraints que ceux débutés en 2018**

### L'ETAT N'ACCOMPAGNERA PLUS SON ELABORATION

- L'Etat a subventionné notre PLUI en 2018, il ne le fera plus





Les nouveaux nés de l'année :

Laurina HUBANTZ

Alix PAMPOULY



## Etat civil 2022

Ils nous ont quittés cette année

BOURDIN André  
COSTE Gaston  
ESCURAT Georges  
FAURE Jean Claude  
FOURNIER Yvonne veuve MADEUF  
GRANDPEYRE Lucien  
JOUVE Jean Pierre  
LAFONT Paule  
MOURAVY René  
PAUTY René  
PENEVERE Christian  
SIMON Lucette veuve THUIZAT



SARANT Franceline et DOZOLME Florent

FANTAPIE Irène et MARTINERIE Fabrice

Se sont dit : OUI

## Recensement de la population



Le recensement de la population se déroulera au cours des mois de janvier et février 2023.

Nos deux agents recenseurs seront Mr Jérôme KROLIK et Mlle Chloé ROCHE.

Ils vous remettront un questionnaire qu'il sera également possible de remplir en ligne.



**NUMEROS UTILES et Numéros des Professionnels de Santé de la MAISON DE SANTE  
PLURIDISCIPLINAIRE MERLINES PAYS D'EYGURANDE**

SAMU ET MEDECIN DE GARDE	15	DOCTEUR LEMAIRE	05 55 94 61 70
POMPIERS	18	INFIRMIERE C. MILLET	06 78 50 58 69
GENDARMERIE EYGURANDE	05 55 94 30 05	INFIRMIER N. MENAGE	06 22 28 47 00
MAIRIE	05 55 94 32 20	INFIRMIERE V. CAMPOMINOSI	06 75 08 70 89
SERVICE SOCIAL	05 19 07 83 30	OSTEOPATHE P. HERBIN	06 25 54 51 68
BIBLIOTHEQUE	05 55 94 32 78	KINESITHERAPEUTE C. OANCEA	06 48 37 19 49
MAISON DU DEPARTEMENT	05 19 07 81 72	KINESITHERAPEUTE I. PINZARU	07 83 58 20 69
INSTANCE DE COORDINATION	05 55 94 53 88	KINESITHERAPEUTE S. ALIXANDRICA	07 80 41 32 87
ADMR	05 55 94 28 91	PEDICURE PODOLOGUE E. LOURDIN	04 73 65 20 17
EHPAD MERLINES	05 55 94 35 73	SOPHROLOGUE A. BARRIER	06 62 14 94 39
EHPAD EYGURANDE	05 55 94 35 01	REFLEXOLOGUE A. PEQUEUX	06 64 88 84 23
COM.COM EYGURANDE	05 55 94 37 86	HYPNOTHERAPEUTE K. RISSLER	06 64 88 84 23
Si fuite d'eau appel même le week-end	06 84 18 13 37	INFIRMIERE ASALEE S. JOUVE	06 88 70 64 75
HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE USSEL	05 55 95 35 38	CONSULTATIONS ADDICTOLOGUE	07 78 04 02 85
HOPITAL d'USSEL	05 55 96 40 00	PSYCHOLOGUE PSYCHOTHERAPEUTE BATICLE SOLENE	06 02 43 07 20
INFIRMIERE C. ROUCHE	05 55 94 41 61		
INFIRMIERES SC M ANTROP CHANUT	05 55 46 10 63		
PHARMACIE MERLINES	05 55 94 35 95	Site Internet Maire de MERLINES :	<a href="http://www.merlines.fr">http://www.merlines.fr</a>
PHARMACIE EYGURANDE	05 55 94 34 66		
DOCTEUR BEGON EYGURANDE	05 55 94 30 29		



1985



Debout de gauche à droite :

BARROT Alain	FAURE Jean	FIANCETTE Joël	FAURE Christian	CHASTANET Eric	TAGUET Thierry	CHEIX J-François	BONNIERE Alain	MENUDET Gilles	SEUNIAC Patrice	LHERITIER Régis	PLANCHAT Eric	SEUNIAC Jean	MARION J-Claude
Accroupis :													
FARGEIX J-Claude	LONGEVIAL Michel	FAURE René	VERNENGEAL Jean	MEZECAZES Luc	RANVIER Marc	MEZECAZES Claude	MADESCLAIRE J-Marc	MOMBAZET Gérard	LEPAGE JEAN	COUZELAS Bernard	VERNENGEAL Eugène		

